



\$d'Gesondheetskeess

www.cns.lu
125, route d'Esch
L-2980 Luxembourg

Département Prestations en nature
maladie-maternité
Christian Kieffer
+352 2757-4597
christian.kieffer@secu.lu

Association Luxembourgeoise des
Orthophonistes
Madame Sylvia Herbrink, secrétaire
B.P. 898
L-2018 Luxembourg

Luxembourg, le 8 avril 2020

Concerne : votre courrier du 26 mars 2020
Courrier simple

Madame,

Nous nous référons à votre courrier du 26 mars 2020 concernant votre demande d'une possibilité de travailler sous forme de télé-consultation, télé-guidance ou télé-thérapie pour les prises en charge en cours.

Dans le cadre des mesures prises en matière de lutte contre le COVID-19 et l'organisation du système de santé en période de pandémie du COVID-19, nous vous informons que la téléconsultation est ouverte à tous les médecins quels que soient leur spécialité et leur mode d'exercice (libéral, salarié ou hospitalier), aux médecins-dentistes et aux sages-femmes. Vous trouverez tous les détails sur les mesures prises et mises en place en matière de lutte contre le COVID-19 sur le site Internet du Ministère de la Santé, dans la rubrique « Actualité » en cliquant sur l'article concernant la « Réserve sanitaire nationale » :

<https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2020/04-avril/Organisation-systeme-de-sante-covid.pdf>

Nous ne pouvons de ce fait vous donner une réponse favorable à votre requête.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations très distinguées.

Christian Oberlé

Président de la Caisse nationale de santé

Copies (par message électronique) :

- Madame Danielle Gillen, Présidente de l'Association Luxembourgeoise des Psychomotriciens Diplômés
- Madame Claudine Mertens, Présidente de l'Association Nationale des Diététiciens du Luxembourg